

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2012

PRESENTS : PATTINGRE Alain, FOURNOT Philippe, BARDOUX Gérard, CADET Philippe, GUIGON Delphine, DUBOIS Philippe, JACQUES Marielle, MELOT Pierre, PEYFORT Jean-Christophe.

ABSENTS EXCUSES : MM. MICHE Patrick, COLOMER. Patrick, GANDELIN Loïc.

Mr MICHE donne pouvoir à Mr PATTINGRE – MELOT donne pouvoir à M.BARDOUX
M. P. DUBOIS Philippe est nommé secrétaire de séance.

Mr Le maire informe le Conseil Municipal de l'ajout de 2 points à l'ordre du jour :

- Abandon du Budget annexe concernant le lotissement communal
- Renouvellement contrat copieurs Ecole-Mairie

I. PRESENTATION DE L'EBAUCHE DU P.L.U. par le cabinet d'études IAD

- a) Rappel : qu'est ce que le SCOT : c'est le schéma de cohérence territoriale qui doit fixer les grandes orientations en matière d'aménagement et d'urbanisme à l'échelle du pays lédonien à l'horizon 2030.
- b) Transformation du P.O.S. en P.L.U. : la municipalité, en fonction des enjeux liés au SCOT, a ressenti le besoin de reprendre son document d'urbanisme plusieurs fois modifié.
- c) Elaboration du P.L.U. : le P.L.U. doit désormais comporter un document intitulé Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.). Le P.A.D.D. prend en compte l'urbanisme, l'habitat, l'économie, les déplacements et l'environnement. Il se traduit dans le P.L.U. par la mise en place des nouvelles zones à urbaniser par rapport au P.O.S. en vigueur.
- d) Orientations du P.A.D.D. de Courlans :
 - volonté de définir et d'aménager les limites du village au sein du SCOT.
 - nécessité de renforcer une centralité dans le village et une continuité dans les déplacements.
 - poursuite de la prise en compte de l'environnement, du patrimoine, des loisirs, des risques et des nuisances.

Le conseil municipal, à l'unanimité valide l'ébauche du P.L.U. et demande au bureau d'études de fixer dès que possible la date de la réunion publique d'informations. Celle-ci sera communiquée à la population par voie légale (affichage, Presse, site).

II. BILAN DES TRAVAUX 2011 :

Lecture est faite des investissements 2011 :

- Acquisition terrains :	72 514 €	Aménagement cimetière :	2 259 €
- Voirie et aménagements :	19 380 €	Equipements école + caveau :	3 838 €
		(divers)	

III. ACQUISITION DE LA PARCELLE AD N° 110

En vue d'une régularisation (borne incendie installée sur la parcelle), la commune se porte acquéreur pour l'euro symbolique. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'acquisition.

IV. RENOUELEMENT DU CONTRAT DE LOCATION DES COPIEURS MAIRIE-ECOLE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le renouvellement des copieurs avec la société REX ROTARY.

V. ABANDON DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT COMMUNAL

Comme suite à l'abandon du projet de lotissement communal situé Rue Robert Morland, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de supprimer le Budget annexe relatif à ce projet.

VI. AFFAIRES EN COURS – QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire réaffirme sa volonté de réaliser le plus rapidement possible le tracé du passage protégé à l'arrêt bus de Chavannes.

Date du prochain conseil municipal : Mardi 27 Mars 2012 à 20 H 30

**Le secrétaire de séance,
*Philippe DUBOIS***

**Le Maire,
*Alain PATTINGRE***